LE BOISSETIN

Journal d'information communal



Edition octobre 2026

AU SOMMAIRE

L'édito du maire	3
Portrait d'élu	4
Contactez-nous	4
Zoom sur la commission S.I.L.Y.	5
Suivi de projets	6
Gros plan sur le contrat rural	7-9
Paroles d'élèves	10
Ça s'est passé chez nous	11-13
Portrait d'habitant	14
Les Amis de Boissets	15
A ne pas manquer	16
A la une	16
Vous informer	17-18
Vivre ensemble	18
On vous écoute	19



L'EDITO DU MAIRE

Chères Boissetines, Chers Boissetins,

Les « grandes vacances » sont maintenant terminées, petits et grands ont repris leurs activités.

Durant l'été, nous avons eu de belles manifestations, la fête nationale le 13 juillet, Yvelines ciné le 21 juillet avec beaucoup de participants, de belles organisations. Merci à tous.

Nous avons terminé en apothéose avec l'inauguration de notre contrat rural le 3 octobre en présence de nombreux élus locaux.

La rentrée, c'est aussi la poursuite de nos projets et futurs investissements, nous sommes actuellement dans le chiffrage et la recherche de subventions (voir la rubrique « suivi de projets »

Le 11 novembre sera l'occasion de nous retrouver, j'espère vous voir nombreux.

Même si la rentrée est déjà faite, je vous souhaite une belle reprise et pleins de bonnes choses.

Le Maire,
Thierry MAILLIER



PORTRAIT D'ELUS

François METIVIER

Qui êtes-vous ?

Je m'appelle François METIVIER, je suis retraité de l'industrie depuis un peu plus d'un an et habite Boissets depuis le printemps 2015. Précédemment, j'ai longtemps résidé à Orvilliers.

Pourquoi vous engager ?

J'ai décidé de m'engager comme Conseiller dans l'équipe municipale car je souhaitais apporter mon expérience et participer plus activement à la vie de mon village.

Quels sont vos loisirs ?

J'aime bricoler, jardiner, lire et je pratique la marche nordique sur les nombreux chemins et sentiers des communes du pays Houdanais.

Un lieu préféré dans la commune ?

J'aime beaucoup le parc du Douaire.
Depuis que le City Park a été construit, nous y allons souvent avec nos petits-enfants.



Permanences des élus	Tous les samedis de 11h00 à 12h00
	mairie.boissets@boissets.fr
	09 62 24 87 60
Panneau Pocket	https://app.panneaupocket.com/ville/1558688101-boissets-78910



ZOOM SUR LE SYNDICAT S.I.L.Y.

Dans chaque commune, des élus sont désignés pour participer à plusieurs syndicats.

L'objectif de cette rubrique est de vous permettre de comprendre notre implication dans ces syndicats et l'importance des décisions qui y sont prises.

Nous commençons donc par le **S.I.L.Y.** qui signifie : Syndicat Intercommunal / Interrégional du Lycée de la Queue-lez-Yvelines. Ce syndicat est un SIVU (Syndicat intercommunal à vocation unique) créé en 1983 pour financer, réaliser et gérer les équipements associés au lycée Jean-Monnet de La Queue-lez-Yvelines.

Il regroupe 68 communes rattachées au lycée dont Boissets. Le syndicat s'occupe principalement de l'entretien et du fonctionnement des infrastructures extérieures nécessaires à la présence de l'établissement comme le complexe sportif du Lieutel, la gare routière et le parking.

La commune de Boissets est représentée par 2 élus : Hélène AUBIN et Gwendoline GOMBERT qui ont participé à leur première réunion du S.I.L.Y en juin dernier.

« Comme toute réunion du Comité, la séance démarre par l'approbation du compte rendu du dernier comité syndical par le biais d'un vote de tous les membres du conseil présents. La séance du mois de juin dernier était plutôt orientée sur le complexe sportif du Lieutel. Le Président a dans un premier temps proposé la création d'un poste d'adjoint technique pour exercer les fonctions de jardinier, dans la cadre du dispositif "Parcours Emploi Compétences". Ce dispositif permet de favoriser au mieux l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi. En contrepartie, l'employeur peut bénéficier d'une aide financière mensuelle versée par l'Etat.

Cette proposition est ensuite portée à délibération puis votée par les membres du conseil présents. Il a ensuite été évoqué d'autres problématiques (travaux, respect du règlement intérieur, canicule...) car le complexe sportif du Lieutel rassemble plusieurs infrastructures sportives (gymnase, terrain de foot, piste d'athlétisme...) qui peuvent être utilisés hormis par les lycéens, lors de manifestations sportives ou compétitions de clubs alentour ». Hélène AUBIN



SUIVI DES PROJETS

Trois projets que nous vous avions présentés et faisant partis des engagements de la nouvelle équipe municipale sont en cours de finalisation.



Mise en place d'une vidéo surveillance

Mi-septembre, la gendarmerie des Yvelines est venue à Boissets pour étudier le projet de la mise en place d'une vidéo-surveillance aux endroits stratégiques du village et dans le parc du Douaire.



Passage aux ampoules leds pour notre éclairage public

Dans un souci d'économie d'énergie, le chiffrage du passage de notre éclairage public totalement en leds est actuellement à l'étude.



Construction d'un site internet dédié à Boissets.

Ce site a pour vocation de regrouper l'ensemble des informations utiles et nécessaires à votre vie quotidienne (vie pratique, actualités, associations) ainsi que tous les documents officiels (ordres du jour et comptes rendus des conseils municipaux, arrêtés, délibération…)

La mise en place est prévue d'ici la fin d'année.

Une demande de subventions est en cours auprès des autorités compétentes pour nous aider à réaliser nos projets.

Une communication vous sera faite dès l'activation de ces projets.



GROS PLAN SUR LE CONTRAT RURAL

Et sur l'inauguration

Un contrat rural permet aux communes de moins de 2000 habitants situés dans les territoires ruraux de la grande couronne parisienne (77, 78, 91 et 95) d'obtenir des subventions auprès de la Région, dont la Présidente est Valérie PÉCRESSE.

En 10 ans, la Région a signé 685 contrats représentant 1 129 opérations (pour un montant affecté de plus de 100 millions d'euros), dont 176 contrats pour les communes des Yvelines,

Depuis 2019, Pierre BÉDIER, Président du Conseil départemental des Yvelines, a annoncé, la mise en place d'un nouveau dispositif de contrat rural. Propre au département, il permet aux plus petites communes du territoire de conserver un pouvoir d'investissement.

C'est donc un contrat de financement tripartite entre les communes, la Région et le Département.

Quel contrat rural pour Boissets ?

La demande de subventions a été faite fin 2021. L'agence départementale d'accompagnement Ingéniery était à nos côté pour l'élaboration du dossier et l'étude de sa faisabilité.



545 146 € HT a été débloqué se répartissant comme suit :

- 200 000 € HT par la région Ile de France
- 226 780 € HT par le département des Yvelines
- 118 366 € HT par la commune avec le concours du CA d'Ile de France

Ces financements ont permis :

- **Pour la Mairie** : réfection de la toiture ainsi que celle de la dépendance, création d'un escalier fonctionnel et isolation des combles, changement des convecteurs et ravalement partiel des façades

- **Pour la Salle communale** : création de sanitaires aux normes PMR, changement des portes et fenêtres de la salle communale et de l'annexe

- **Pour le Parc du Douaire** : création d'un local de stockage, d'un City Park, d'une aire de jeu pour les enfants d'un parcours de santé, remise en état du terrain de pétanques

L'inauguration a eu lieu le 3 octobre en présence de Mme Valérie PÉCRESSE, Présidente de la Région Ile de France, Patrick STEFANINI, Conseiller départemental des Yvelines et Président d'Ingéniery, Sophie PRIMAS, Sénatrice. Vincent POIRET, Conseiller régional local de l'État, Jérôme REGNAULT, Président de la commission agriculture à la région Île-de-France, Josette JEAN, Conseillère départementale et de nombreux Maires des communes avoisinantes.



Dans son discours, **Thierry MAILLIER** a souligné l'importance du contrat rural pour les petites communes. « ***Ces projets n'auraient pas pu être réalisés sans le concours de la Région et le Département qui les ont cofinancés. Tous ces aménagements contribueront à améliorer le bien vivre à Boissets***. »



Patrick STEFANINI, quant à lui, a mis l'accent sur la rénovation énergétique qui permettra l'adaptation au changement climatique. « ***Ceci fait partie des priorités que l'agence Ingéniery a choisi avec le département pour accompagner les communes rurales.*** » Patrick STEFANINI, en tant que Conseiller départemental des Yvelines a également abordé la question de l'accès aux transports qui est fondamental pour la survie des communes rurales. *« Bien que le RER arrive bientôt à Mantes La Jolie, il faudra mettre en place des moyens de transport dignes qui permettront de résoudre les problèmes de vie quotidienne au fin fond de la ruralité. C'est le prochain chantier qui sera engagé. »*



Valérie PÉCRESSE est revenue sur la création du pacte rural il y a 10 ans, afin que les habitants de la très grande couronne parisienne ne soient pas les grands abandonnés des politiques régionales. « ***J'ai fait le choix de remettre nos villages au cœur de l'action de la Région*** » L'ambition de ce contrat, est d'offrir dans le territoire tous les services publics, toutes les opportunités que l'on pourrait avoir si nous habitions dans le cœur de Paris. « ***Il ne doit pas y avoir de petits projets sous prétexte qu'il s'agit de petites communes. Quand une équipe municipale se bat pour améliorer la vie de ses habitants, elle doit pouvoir compter sur la Région.*** »

Pour répondre à M. STEFANINI sur la question des transports, elle a confirmé la nécessité d'avoir des liaisons entre les communes et le futur RER E « Eole » qui rejoindra la Défense et permettra ainsi des liaisons avec Roissy, Orly et Paris. Son projet, travailler avec le département pour créer un réseau de bus express qui permettra à chacun d'accéder rapidement à ce nouvel RER.

Enfin, Valérie PÉCRESSE a abordé la fermeture de l'A13, de novembre 2026 à août 2027, dont la circulation sera coupée pour travaux dans le tunnel de Saint-Cloud dans le sens Paris-province. Un travail avec les responsables de région est en cours pour obtenir une réduction de tarif pour les autoroutes A14 et l'A86 ainsi que le développement du co-voiturage et la création de nouveaux services de bus.



Après la cérémonie d'inauguration, pendant le cocktail, les élus ont pu échanger avec les habitants de Boissets et Mme PÉCRESSE a pu s'entretenir avec des adolescents sur le dossier qui anime actuellement la France, le mouvement lycéens et, plus largement, l'Éducation nationale.

« *Les conditions de travail des lycéens ainsi que les revendications qui donnent actuellement lieu à des actions violentes ou à des dégradations, les problèmes de transport, le manque de professeurs, particulièrement marqué dans certaines filières professionnelles, les conséquences que cela peut avoir sur les élèves et leurs conditions d'apprentissage, certaines mobilisations par des groupes qui ne sont pas nécessairement composés de lycéens. Ces actes peuvent détériorer les infrastructures et les locaux scolaires et, par conséquent, entraîner des coûts de réparation supplémentaires pour une Éducation nationale qui connaît déjà des difficultés de financement. Nous avons ainsi souligné le paradoxe entre la défense de meilleures conditions d'éducation et les conséquences matérielles que peuvent avoir certaines actions sur les établissements eux-mêmes.*

Cet échange nous a permis de faire entendre notre expérience de lycéens et de mettre en avant des problématiques concrètes auxquelles nous sommes confrontés au quotidien. »

Un échange qui a particulièrement été apprécié par Mme PÉCRESSE.



PAROLE D'ELEVES

Elections des délégués de classe - Ecole de Boissets

Le 6 octobre dernier, Madame VERON, institutrice de la classe de CM1 & CM2 de Boissets a organisé l'élection des délégués de classe.

Les élections des délégués de classe sont souvent le premier contact des élèves avec la vie démocratique. Voter, faire campagne, écouter les autres, défendre des idées, respecter le résultat d'un scrutin… autant de situations concrètes qui permettent de comprendre les valeurs de la République.

L'objectif de cette élection consistait donc à sensibiliser les enfants au devoir citoyen du vote, du droit d'expression et également à la valeur de l'engagement.

Les enfants ont eu une semaine pour préparer leur programme et leur présentation pour le jour J.

3 binômes ont proposé leur candidature :

- Samuel et Enaël
- Basile et Naël
- Gabriella et Noémie





Chaque binôme a présenté devant la classe son programme et les élections ont pu ensuite commencer.

Pour que les enfants soient mis en condition réelle, ils avaient à leur disposition des bulletins, un isoloir, une urne. Ils avaient leur carte électorale et ont dû apposer leur signature sur le registre.








Le binôme ayant remporté le plus de voix est Gabriella & Noémie. Elles se sont engagées à représenter les élèves auprès de leur institutrice et de remonter les revendications de leur camarade. Félicitations à nos gagnantes !





ÇA S'EST PASSE CHEZ NOUS

Fête des Ecoles - 19 juin

C'est sous une belle journée ensoleillée qu'a eu lieu le 19 juin, la fête des écoles du Regroupement pédagogique intercommunal Boissets-Civry-Gressey dans le parc du Douaire à Boissets.

Les enfants de chaque école avaient préparé un spectacle ou agilité et concentration étaient de mises.

Pour leur passage en 6ème, les enfants ont reçu une calculatrice.

Bravo aux enfants et aux institutrices pour les beaux spectacles qui ont ravis les parents.







Fête Nationale Française – 13 juillet

Le repas de la fête nationale s'est tenu le 13 juillet dans le parc du Douaire. Plus de 110 habitants de Boissets étaient présents pour partager ce moment de convivialité.

Cette année, le conseil municipal avait choisi comme plat principal un couscous, ce qui a été bien apprécié par les convives. Notre objectif, pour cette journée, est d'organiser une fête conviviale autour de nos valeurs.







Yvelines ciné – 21 juillet

Beaucoup de monde au cinéma en plein air qui a fait son grand retour à Boissets avec la projection du film « Le Comte de Monte-Cristo », adapté du roman d'Alexandre Dumas.

La buvette et la restauration proposées ont rencontré un franc succès.
Une opération à renouveler pour le plus grand plaisir de tous.







Journées Européennes du Patrimoine - 19 septembre

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, la Paroisse de Bréval-Dammartin a invité les visiteurs à une balade et une visite du patrimoine de Boissets.

De nombreuses richesses sont présentes dans notre village.



L'église Saint-Hilaire, inscrite au titre des monuments historiques en 1950 grâce à 4 objets : la statuette Saint-Odilon du XVIIème siècle en bois peint ; La statue de Saint Jean-Baptiste du XVII ou XVIIIème siècle en bois peint ; un fauteuil et tabouret de célébrant en chêne datant du XVIIème siècle et la poutre sculptée représentant une gueule de dragon ou engoulant aux extrémités et un médaillon avec une tête d'homme au centre.

D'autres éléments, tout aussi remarquables, sont présents dans cette église que nous vous invitons à découvrir.



L'oratoire de Saint-Odon, en plâtre peint, du XVIème siècle, inscrit au titre des monuments historiques en 1985, situé dans le parc attenant à l'église.



La visite s'est poursuivie à la mairie. Les visiteurs ont été accueillis par Thierry MAILLIER pour une présentation des photos présentes dans la salle du conseil.

Visite ensuite du parc du Douaire : parc de 6 hectares plantés d'environ 220 arbres et 120 arbustes. Aménagé dans les années 50 par Monsieur Christian Moreux (Maire de 1959 à 1977) et acheté en 1992 par la commune.

Suivie par la ferme de la Tasse. C'est une ferme fortifiée avec 2 ailes, une tour circulaire, une mare et une cour originellement fermée, ancienne exploitation agricole. Aujourd'hui, c'est une maison d'habitation privée.



Un grand merci aux organisateurs de la paroisse de Bréval-Dammartin.

Nettoyons la nature – 25 septembre



Créée en 1997, l'opération "Nettoyons la nature" organisée par les centres E. Leclerc mobilise chaque année des centaines de milliers de volontaires de tous âges, ayant pour intérêt commun d'agir concrètement pour l'environnement.



A l'initiative de Mme VERON, institutrice de la classe de CM1 & CM2 de l'école de Boissets et avec la participation d'élus, les enfants ont parcouru les rues de Boissets pour nettoyer notre village.

Les enfants ont pris très à cœur cette mission et ont ramassé différents déchets.

Merci à Mme VERON et aux enfants pour leur investissement.

Inauguration du contrat rural – 3 octobre

Thierry MAILLIER, accompagné des officiels, a fait le tour des bâtiments ayant été créés ou rénovés grâce aux subventions apportées par la région et le département dans le cadre du contrat rural (la mairie, la salle communale et l'aménagement du parc du Douaire).









Après la cérémonie du ruban, un cocktail était offert. Ce fut l'occasion d'échanges entre les élus et les habitants de Boissets qui était nombreux à cette inauguration.







PORTRAIT D'HABITANT

Laurent GEFFROY, Président de la Société de chasse de Boissets et 3ème Adjoint à la mairie de Boissets.

La chasse est officiellement ouverte dans les Yvelines depuis le 20 septembre et ce jusqu'au 28 février 2027.

Souvent décriée par les citoyens, la chasse doit pourtant faire face à plusieurs défis : maîtrise des populations de grand gibier, lutte contre l'érosion de la biodiversité et la dégradation des habitats, partage de la nature et maintien du rôle de sentinelle sanitaire sur la faune sauvage. Si la chasse ne manque pas d'arguments pour consacrer sa légitimité face à ses détracteurs qui, parfois un peu naïvement, pensent que la nature se régule d'elle-même, elle est aussi malmenée par les médias. Aujourd'hui, la chasse a besoin d'être expliquée à une société devenue majoritairement urbaine

Pouvez-vous nous parler de l'organisation au sein de l'association et votre rôle ?

L'association est composée de 12 adhérents. Chaque adhérent s'acquitte d'une cotisation annuelle.

En tant que président, j'ai la responsabilité de faire respecter le règlement intérieur de l'association et suis en relation avec la Fédération interdépartementale des chasseurs de l'Ile de France.

La Fédération est en charge du comptage des animaux dans chaque département. Elle délivre ensuite, par territoire de chasse, un **quota d'animaux à prélever**. Ceci permet de réguler les populations de gibier en fonction de leur présence sur le territoire.

Grâce aux cotisations prélevées, j'achète des bagues correspondant au nombre de gibiers à prélever pendant la saison de chasse. Contrairement à ce que beaucoup pensent, le prélèvement de gibiers n'est pas sans limite, mais très bien encadré.

De plus, en contrepartie du droit de chasser, nous **assumons la réparation des dommages causés** aux cultures. Ce financement provient des cotisations des adhérents et des prélèvements de bagues.
Ce dispositif a bien fonctionné par le passé mais se tend aujourd'hui. En effet, la population de sangliers et de chevreuils progresse tandis que celle des chasseurs recule.

L'automne est propice aux promenades dans les bois, au ramassage de champignons, quels conseils souhaitez-vous prodiguer aux habitants de Boissets ?

Lorsque nous chassons, nous mettons des panneaux pour prévenir. Aussi, pour la sécurité de tous, il est important que les promeneurs respectent ces panneaux et évitent de s'aventurer sur les chemins.
Autre conseil, pour être bien vu, **portez des vêtements clairs et voyants.**



LES AMIS DE BOISSETS

Appel à cotisation

L'association « Les Amis de Boissets » a été créée le 28 novembre 1984 sur décision du conseil municipal. Elle est officiellement enregistrée au Journal officiel du 10 mai 1985. L'objectif déclaré en Préfecture est : *Amélioration du cadre de vie dans la commune pour la protection de la nature et de l'environnement, entretien de l'espace boisé et de loisirs dénommé « Parc Christian et Olga Moreux »*

Depuis sa création, l'association a œuvré pour l'amélioration des espaces verts de notre commune : dans le petit parc derrière l'église, le tennis et au parc du Douaire.

Association loi 1901, elle vit par les cotisations reçues et d'éventuelles subventions votées au conseil municipal. Elle peut également recevoir des dons.

A l'origine, il y avait une trentaine de membres. Aujourd'hui, elle est présidée par l'ancien maire Jacques Cheix et n'a malheureusement plus beaucoup de membres actifs.

Afin de **redonner du souffle** à cette association, nous faisons un **appel à cotisation**. Celle-ci est de **15 €.** Elle vous permet de devenir membre de l'association et ainsi participer aux futures actions pour notre commune.

Notre prochain projet : planter de nouveaux arbres au parc du Douaire afin de remplacer ceux qui ont dû être enlevés ; créer des panonceaux donnant des informations sur les espèces plantées.

D'ici la fin d'année, il sera procédé à la convocation d'une assemblée générale afin d'élire le nouveau bureau. Seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent se présenter à un poste du bureau.

Alors si vous souhaitez participer aux actions de l'association ou simplement apporter votre soutien financier, merci de vous rapprocher de la mairie pour obtenir les coordonnées de la secrétaire actuelle.

Merci d'avance.



NE PAS MANQUER

Novembre
- **11 novembre** - Cérémonie commémorative de la guerre 14/18 - Repas des anciens

Décembre
- **12 décembre** - Noël enfants sénior

Janvier
- **16 janvier-** Voeux du Maire et galette des Rois

Avant chaque évènement, vous recevrez une communication dans votre boite aux lettres.

.



Vous souhaitez en savoir plus sur votre village ?

Alors courrez à la mairie !
« ***Mémoires d'un village nommé BOISSETS*** » vient de sortir.
Vous y trouverez énormément d'informations sur Boissets d'hier et d'aujourd'hui.
Un exemplaire est offert par foyer aux habitants de Boissets.





VOUS INFORMER

C'est l'automne et bientôt l'hiver

Quelques travaux indispensables s'imposent pour passer ces 2 saisons sans problème.

- **Obligation pour les propriétaires ou locataires de nettoyer les trottoirs ou banquettes** jusqu'au caniveau, ainsi que **les avaloirs placés près des trottoirs** afin de favoriser l'écoulement des eaux fluviales (Arrêté n° 2015-008).

- **En cas de neige :** balayer la neige devant votre maison
- **En cas de verglas** : jeter du sable, cendres ou sciure de bois devant votre habitation

- **Taille des haies** : les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et sont limitées à 2 mètres

- **Elagage** : en bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et haies incombe aux propriétaires qui doivent veiller à ce rien ne dépasse sur la rue



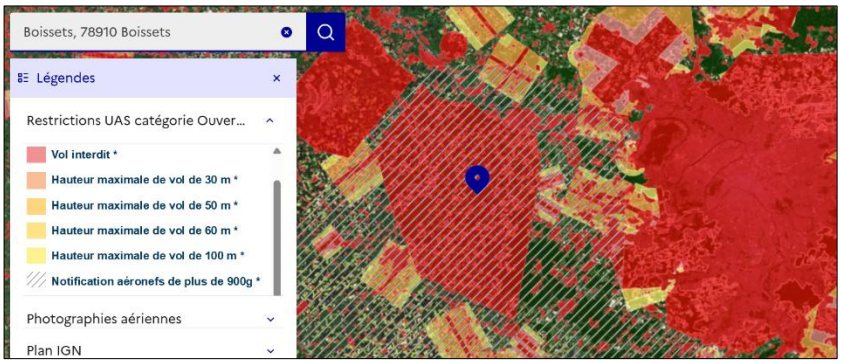
Tous les mercredis jusqu'au 11 décembre ou en déchetterie
Pour plus d'information https://www.horaire-dechetterie.fr/decheterie-de-houdan.html

Vol de drône sur notre commune



Piloter un drône pour le loisir impose la connaissance et le respect de la réglementation https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F34630

Boissets est sur une **zone rouge,** se qui signifie que **tout vol de drône est interdit**. Pour connaître les zones autorisées, nous vous invitons à consulter le site suivant https://cartes.gouv.fr/explorer-les-cartes/





Nouveaux horaires de la bibliothèque

La bibliothèque est ouverte :
- Le mercredi de 15h00 à 17h00
- Le samedi de 10h30 à 12h00.



Effectifs des écoles pour la rentrée 2026 – 2027

Ecole de Gressey Directrice Mme Cécile CHALUMEAU		Ecole de Civry-La-Forêt Directrice Mme Emilie DIMET Institutrice Mme Sarah ARCHAT		Ecole de Boissets Directrice Mme Carole VERON	
2026-2027	**2025-2026**	**2026-2027**	**2025-2026**	**2026-2027**	**2025-2026**
Petite section : 9	Petite section : 15	Grande section : 6	Grande section : 10	CM1 : 8	CM1 : 15
Moyenne section : 17	Moyenne section : 8	CP : 11	CP : 16	CM2 : 11	CM2 : 12
		CE1 : 17	CE1 : 9		
		CE2 : 11	CE2 : 8		
26	**23**	**45**	**43**	**19**	**27**



VIVRE ENSEMBLE



Un maître responsable ramasse les crottes de son chien.
Merci





ON VOUS ECOUTE

Ce journal est **fait pour vous**. Son objectif est de vous apporter un maximum d'informations sur **la vie de notre commune**. **Votre avis est important**, alors, dites-nous ce que vous pensez de ce journal d'information municipal.

Si vous souhaiteriez voir traiter certains sujets ou si vous avez des idées à nous soumettre, nous sommes à votre écoute.

Appel à proposition : Vous avez une passion, vous êtes artiste ou tout simplement vous souhaitez partager quelque chose avec les Boissetins, contactez-nous. Nous consacrerons un article dans le prochain bulletin communal.

Pour élargir le champ des possibles, nous recherchons des personnes qui accepteraient **d'expliquer leur métier aux enfants de l'école de Boissets**.

mairie.boissets@boissets.fr

